

ANNEE 2017

DELIBERATION N°

20170009

SEANCE PUBLIQUE DU 5 AVRIL 2017

Date de convocation : 30 mars 2017

Date d'affichage : 07 avril 2017

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 13

Pouvoirs : 4

Nombre de votants : 17

Vote : 17 (dont 4 pouvoirs)

Pour : 17

Contre : 0

Adopté à l'unanimité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE BASSUSSARRY

L'an deux mille dix-sept, le 5 avril à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 30 mars 2017, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Paul BAUDRY, Maire et Ms Michel LAHORGUE, Claude YAOUANC, Hugues BIGE, Frédéric ETCHEGARAY, Francis DAVRIL, Michel KLISZ, Pierre SORHAITS, Michel GOÑY.
Mmes Chantal BONZON, Marie-Dominique GAY, Dominique GALLOT, Valérie RECART.

Ont donné pouvoir : Brigitte ETCHEVERRY (pouvoir à Dominique GALLOT), Annie UHALDEBORDE (pouvoir à Chantal BONZON), Dominique VIGIER (pouvoir à Pierre SORHAITS), Emmanuelle DALLET (pouvoir à Marie-Dominique GAY).

Absent(s) excusé(s) : Philippe BIGOTEAU, Sophie DELETTRE.

Secrétaire de séance : Francis DAVRIL.

**Objet : Approbation du Compte de Gestion 2016
dressé par le trésorier
~Budget Annexe du Lotissement Ur Geldi~**

Conformément à l'article L 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal doit se prononcer sur le compte de gestion 2016, élaboré par Monsieur le Trésorier Principal d'Anglet Adour Océan pour le budget annexe du Lotissement Ur Geldi.

Pour 2016, les écritures du compte de gestion sont en tous points conformes aux écritures du compte administratif.

Il est donc proposé au conseil municipal d'approuver le compte de gestion du budget annexe du Lotissement Ur Geldi de Monsieur le Trésorier Principal pour l'exercice 2016.

APRES avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

APRES en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL

APPROUVE le compte de gestion 2016 du budget annexe du Lotissement Ur Geldi.



Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Paul BAUDRY.

Transmis à Mme la Sous-Préfète de Bayonne,
Publié et rendu exécutoire le : *07/04/2017*